

N/REF : 23/12/2024 8H30 C:001716 I:00012

EARL LE CORRE JEAN MICHEL

**LIEU DIT KERLEGUEN
29170 SAINT EVARZEC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
CF LOCALISATION
Résidence - 2ans/Prof.
29000 BREST

Dirinon le, 07 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : JEAN MICHEL LE CORRE ST EVARZEC VERS CENTRALE BIOGAZ DE QUIMPER

MOTIF : POMPAGE ET TRANSPORT LISIER

INTERVENTION DU 23 DECEMBRE 24 : 24,48T

OBSERVATIONS :

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
24,48	TONNES DE LISIER	3	3,85	94,24
TOTAL H.T.				94,24
T.V.A. a 20,00%				18,84
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>113,08</u>

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.

EARL LE CORRE Jean-Michel

DIRINON, Le 01 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Cher Client,

Nous avons subi, au cours de l'année 2024 dans la continuité de 2023, une augmentation non négligeable de nos charges d'exploitation.

Compte tenu de l'augmentation pondérée des coûts du carburant, la difficulté d'approvisionnement continue de pièces détachées liée à l'entretien de la flotte de véhicules, et le coût de traitement important et en continu des déchets en centre agréée, ceci nous contraint à revaloriser également les salaires, l'ensemble pesant sur les charges globales de l'entreprise.

De ce fait, nous vous informons de l'application de la revalorisation tarifaire de 1.8 %, à compter du 1^{er} Janvier 2025.

Comptant sur votre compréhension, et toujours soucieux de vous apporter une prestation de qualité en partenariat, nous nous efforcerons d'optimiser nos services, et notre réactivité à votre égard.

L'ensemble de notre équipe vous remercie de votre confiance et vous présente ses sincères salutations.

Laurent CARIOU
Directeur d'Agence